

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2026



Séance du 30 avril 2026 à 20 h 00

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Marie-Pierre DUPRÉ, Maire.

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 10	Présents :	Mesdames DUPRE Marie-Pierre, MARQUET Jocelyne, ROY Micheline, ROYER Béatrice, WISSELMANN Agnès Messieurs BILLARD Cyril, MAILLARBAUX Joël, SIMONIN Christian, TACLET Jean-Marc, ZVER Alain
Nombre de membres en exercice : 10	Excusés :	
Nombre de Conseillers Présents : 10	Absents :	
Nombre de Conseillers excusés : 0	Représentés :	
Nombre de Conseillers Représentés : 0	Secrétaire de séance :	Madame WISSELMANN Agnès

N° 2026/19 CARTES AVANTAGE JEUNES

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'offrir la Carte Avantages Jeunes à tous les jeunes de la commune ayant entre 10 et 25 ans au 1^{er} janvier 2026 après inscription en mairie.

Vote		
Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 0

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la commune de SERVIGNEY.

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission au représentant de l'État le 04.05.2026 et de la publication le 04.05.2026

Fait à Servigney, le : 04.05.2026

Le Maire,

